

## FORMATION THÉORIQUE

**COURS THÉMATIQUES** : Collectifs organisés en présentiel dans la salle de code.

### 9 thèmes animés par un formateur diplômé

1. **Le Conducteur** : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments.
2. **Les dispositions légales en matière de circulation routière** : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.
3. **La Route** : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...
4. **Les Autres Usagers de la route** : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.
5. **Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement** : l'éco-mobilité ; l'achat éco responsable ; l'éco-conduite.
6. **Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule** : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.
7. **La réglementation générale et divers - Les premiers Secours** : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ;
8. **Les éléments mécaniques et autres équipements** : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.
9. **Équipements de sécurité des véhicules** : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

### Horaire

Bureau de Nogent : Chaque samedi de 10 h à 12 h

Bureau de Chaumont : Chaque samedi de 14 h à 15 h

**TESTS D'ÉVALUATION** : Sur rendez vous

**Distanciel** : prépa code avec planète permis (ici code)

## FORMATION PRATIQUE

Le programme de formation respecte le REMC, dont l'objectif est de maîtriser les quatre compétences suivantes :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans des situations de circulation simples ou complexes.
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, et mettre en œuvre les mesures préventives.

En ce qui concerne la formation pratique, les enseignants de auto-école Nogent 52, suivent le programme qui se trouve dans le livret de l'élève ainsi que dans la fiche de suivi à savoir :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Certains sous compétences se travaillent le moment opportun,

L'élève se fera évaluer, avant de valider chaque compétence

les derniers heures de formation sont consacrées à des bilans de compétences, (examen blanc)

Concernant l'autoévaluation, l'auto-école nogent 52, fournit le cahier pédagogique de l'évaluation, et le moniteur s'assure que l'élève a bien fait l'auto-évaluation.

L'auto-école Nogent 52 respecte les 5 niveaux du programme, à savoir :

Pourquoi, Comment, Risque, Pressions, Influences

### Parcours

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, il prend en compte la variété des situations de conduite.

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur voie rapide ;
- Variation météorologique ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

La formation met en avant l'écoute pédagogique et l'enseignant s'adapte en fonction du besoin de chaque élève. Un trajet sera proposé afin de favoriser la conduite en autonomie par la préparation du parcours et la lecture des panneaux et de la signalisation

## Horaire

### **Catégorie B – Voiture**

Cours individuels : tout les jours sauf dimanche de 8 h à 19 h

Sur rendez-vous

### **Catégorie A1 - Moto 125cm3**

Cours individuels - 1 élèves maximum

Sur rendez-vous

### **Catégorie A**

Cours individuels - 1 élèves maximum

Sur rendez-vous

### **Catégorie A 2**

Cours collectifs - 3 élèves maximum

Sur rendez-vous

### **Catégorie AM**

Cours collectifs - 3 élèves maximum

Sur rendez-vous

**Auto-école Nogent 52**

**3 boulevard voltaire 52 000 Chaumont -  
numéro d'agrément E 2205200050**

**55 rue de Verdun , 52 800 Nogent - numéro  
d'agrément E 1905200030**